

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LE RAY sur la commune principale de l'AIOT Route des Alpes D4202 Lieu-dit Le Ray 04320 ENTREVAUX.

La référence de votre dossier est A-3-C0TMB3BFD et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 25/01/2023 à 11h49 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- dalmassofrance@wanadoo.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- dalmassofrance@wanadoo.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **33051571900012**

Raison sociale **LE CLOS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

ZONE ARTISANALE

Quartier Saint-Roch

06260 PUGET THENIERS

Signataire

Nom : **DALMASSO**

Prénom : **André**

Qualité : **Président**

Adresse électronique : **dalmassofrance@wanadoo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 493050197**

Référent

Nom : **DALMASSO**

Prénom : **André**

Fonction : **Président**

Adresse électronique : **dalmassofrance@wanadoo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 493050197**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **dalmassofrance@wanadoo.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LE RAY**

Description des activités :

La société SAS LE CLOS, souhaite créer sur la combe d' Entrevaux 04320, au lieu-dit quartier Le Ray - Plan de Puget - Une station de transit de produits minéraux soumise à déclaration sous la rubrique N° 2517 ; - Une unité de concassage, criblage, mélange de pierres, cailloux et autres produits minéraux naturels ou artificiels soumise à déclaration sous la rubrique N° 2515.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Route des Alpes D4202 Lieu-dit Le Ray

04320 ENTREVAUX

X : 1005337

Y : 6323904

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2515	1-b	Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	186 kW	D	
2517	2	Station de transit de produits minéraux autres	Superficie de l'aire de transit 9900 m2	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **100**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'exploitant ne traite sur son site que des produits minéraux des déchets non dangereux inertes. Les déchets qui sont issus du tri des matériaux sont non dangereux et inertes. Ils sont de deux natures : - Les déchets industriels banaux (DIB) sont principalement constitués de matériaux plastiques. Ils sont stockés et acheminés à la déchetterie communale qui se trouve à proximité du site d'exploitation. - Les déchets métalliques sont regroupés, stockés et enlevés par la société DALMASSO.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

L'installation sera dotée de moyens de lutte contre l'incendie approprié aux risques, notamment : - D'un téléphone portable permettant d'alerter les services d'incendie et de secours d'Entrevaux qui est situé à 5 km du site d'exploitation; - De plans des locaux facilitant l'intervention des services d'incendie et de secours, avec une description des dangers; - D'appareils de lutte contre l'incendie (un extincteur poudre ABC 9kg); - Prise d'eau du réseau.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan situation cadastrale.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN INSTALLATION.pdf